Ecole maternelle de Voglans

Procès-verbal du conseil d'école Du 22 février 2021

Présents:

Mme Ravachol, directrice
M. Rubizzi, enseignant
M. Michallet, enseignant
M. Mercier, Maire de Voglans
Mme Bernon, adjointe au maire service éducation
Mme Souli, représentant des parents d'élèves
Mme Bono, représentant des parents d'élèves
Mme Colas, représentant des parents d'élèves

Excusés:

M. Ronchail, Inspecteur de l'Education Nationale Mme Forest, enseignante Mme Loywyck, représentant des parents d'élèves Mme Pollet, représentant des parents d'élèves Mme Moulin, représentant des parents d'élèves

1/ Sécurité:

Le groupe scolaire a réalisé un exercice alerte attentat intrusion confinement le 6 octobre 2020. Un premier exercice évacuation incendie a eu lieu le 13 octobre 2020 et un second le 25 janvier 2021. Il restera un exercice alerte pollution atmosphérique à faire d'ici la fin de l'année scolaire.

2/ Travaux et mobiliers :

Travaux réalisés:

- Le Karcher a été passé autour de la structure pour enlever la mousse,
- La serrure de la porte-d'entrée principale a été réparée.

Suivi des travaux demandés pour le classement en 4ème catégorie par les services de secours :

- Le changement du système d'alarme par un autre répertoriant tous les déclenchements (incendie, pollution, attentat intrusion...), réalisé cet été et désormais réglé,
- Le remplacement des impostes au-dessus des portes intérieures par des impostes coupe-feu, travaux réalisés durant les vacances de la Toussaint,
- Le remplacement de toutes les vitres intérieures de la salle de motricité par des panneaux coupe-feu, effectué durant les vacances de Noël et d'hiver,
- Côté classe de petite section : pose de plaques ignifugées sous les plaques de liège sur les murs, qui ont également été repeints en blanc ; changement de la porte des toilettes adultes et pose d'une porte coupe-feu, également des nouvelles portes coupe feu ont été installées au niveau de la cuisine.

La visite de sécurité est à venir afin de valider la 4ème catégorie (prévue dans les semaines à venir).

 Travaux pour rendre accessible l'école maternelle aux personnes porteuses de handicaps : rampes d'accès installées durant les vacances de la Toussaint ; un cheminement depuis le portail de l'école à travers l'espace vert pour rejoindre la cour en fauteuil roulant et rendre accessibles toutes les classes par l'extérieur de l'école : travaux à venir (vacances d'été).

Demandes de travaux :

- Sécurisation des barrières verticales de la cour côté salle de motricité,
- Réparation des porte-manteaux cassés (MS/GS),
- Dépanner le visiophone de l'école (on voit, on nous entend, mais on n'entend pas la personne qui parle au visiophone).
 - Le dépannage est en cours.

Achat d'au-moins un ordinateur portable pour l'école maternelle (un par classe dans l'idéal): avec le contexte épidémique actuel, toutes les réunions se font en distanciel et nous ne disposons d'aucun ordinateur portable à la maternelle. Aussi, nous sommes en possession d'un vidéoprojecteur mais nous ne pouvons-nous en servir, puisque nous n'avons pas d'ordinateur portable, ni d'écran pour le vidéoprojecteur.

Réponse de la mairie : le système d'exploitation de l'école élémentaire va être amélioré dans les mois à venir, des ordinateurs portables de l'école élémentaire vont donc être remis à l'école maternelle à ce moment-là.

- Un écran amovible de la mairie va être mis à disposition de l'école maternelle.
- Un verrou en hauteur pour la nouvelle porte coupe-feu des toilettes des adultes.
- Réglage de la température de l'eau des fontaines.

3/ Projet pédagogique:

Liste des actions réalisées depuis le dernier Conseil d'école sur le thème pédagogique de l'année :

- Spectacle de Noël : « La folle vadrouille de Noël »
- Atelier lecture à la bibliothèque municipale

Cette période et la suivante seront plus particulièrement consacrées au projet jardin et petites bêtes :

- Deux spectacles durant cette période : « Le secret du jardin de Clément » et « Au jardin de Jeannette »,
- Début des interventions de la FRAPNA (Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature), sur le thème des petites bêtes, et se poursuivront la période suivante,
- Atelier lecture à la bibliothèque municipale.

4/ Horaires de l'école pour la rentrée scolaire 2021/2022 :

L'Inspecteur Académique demande, tous les trois ans, de renouveler la demande dérogatoire concernant les horaires de l'école (allongement de la matinée d'un quart d'heure).

La mairie propose le maintien des horaires actuels, soit :

- De 8h30 à 11h45 et de 14h45 à 16h45 le lundi, mardi, jeudi, vendredi
- De 8h30 à 11h30 le mercredi

La procédure implique de recueillir, à titre consultatif, l'avis du conseil d'école.

Le conseil d'école choisit de maintenir les horaires actuels (en attente de la validation du projet conseil municipal).

5/ Questions des parents :

 Au vu des places limitées sur le parking, peut-on prévoir une entrée plus tôt de l'école à 8h15 au lieu de 8h20 ?

Réponse : Les textes indiquent que les enseignants accueillent les élèves 10 minutes avant l'heure de début de classe. L'école commençant à 8h30, l'accueil réglementaire est de 8h20 à 8h30.

Un quart d'heure gratuit est toujours à disposition des parents qui travaillent le matin à partir de 8h05. Le défi écolier va être renouvelé afin de favoriser les parents à se garer plus loin.

Un ramassage scolaire est en discussion au niveau de la mairie avec la possibilité de transporter les élèves de maternelle (une accompagnante sera présente). Une réunion avec les parents concernés sera organisée lors des prochaines vacances. Un démarrage est prévu après les vacances de printemps pour un essai sur la fin d'année.

- Des fuites d'eau ont été constatées sur le préau devant la classe des petites sections.

Réponse: Un nettoyage des chenaux a été effectué aujourd'hui. Il faudra vérifier lors des prochaines intempéries.

 Le parcours de la sortie des maternelles est très boueux, en pente et glissant. Un chemin plus arrangé pour le passage des sorties d'école est demandé.

Réponse: Un chemin en gravillons a été créé à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, celui-ci va être élargi dans les jours à venir.

- Covid informations (Informations enseignant ou enfant malade, pour la sécurité de tous).
 Réponse: Il n'y a pas de cas à déclarer à ce jour. Si des cas étaient avérés, les parents seraient automatiquement avertis, comme l'indique le protocole sanitaire, que nous suivons scrupuleusement. Nous sommes transparents vis à vis de la circulation du virus au sein de l'école.
- Vérification des grilles dans la cour (ne sont pas stables).
 Réponse: Les barrières de la cour de récréation vont être vérifiées et modifiées afin qu'elles soient compatibles les unes par rapport aux autres. Si les barrières sont assemblées ensembles, elles seront plus stables.
- Ravalement de la façade à l'entrée, (effritement de la façade, changement du dessin).
 Réponse: Le dessin faisait partie d'un projet d'école global. Il n'y a pas de nouveau projet dans ce sens dans l'immédiat, qui engloberait le remplacement du dessin de l'entrée de l'école.
 Un devis pour le nettoyage des façades durant l'été est à l'étude par la mairie.
 - Gel hydro-alcoolique : les enfants ont les mains très abîmées et des plaques. Peut-on prévoir de leur mettre moins de gel ?

Réponse: Le protocole indique que les enfants doivent se laver les mains à l'eau et au savon. Le gel hydro-alcoolique ne doit être utilisé que dans le cas où il y aurait impossibilité de faire laver les mains à l'eau et au savon. A l'école maternelle, étant donné que chaque classe dispose de son propre point d'eau, il n'a <u>jamais été fait usage de gel hydro-alcoolique</u> sur les mains des enfants.

La séance est levée pour ce conseil.

La Directrice Le secrétaire de séance